

« Bobo buveurs, Yarse colporteurs »

Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè

Sten Hagberg



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15412>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.15412

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 861-881

ISBN : 978-2-7132-2129-3

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Sten Hagberg, « « Bobo buveurs, Yarse colporteurs » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 184 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15412> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.15412

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=CEA&ID_NUMPUBLIE=CEA_184&ID_ARTICLE=CEA_184_0861

« Bobo buveurs, Yarse colporteurs ». Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè

par Sten HAGBERG

| Editions de l'EHESS | *Cahiers d'études africaines*

2006/4 - 184

ISSN 0008-0055 | ISBN 9782713221293 | pages 861 à 881

Pour citer cet article :

—Hagberg S., « Bobo buveurs, Yarse colporteurs ». Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè, *Cahiers d'études africaines* 2006/ 4, 184, p. 861-881.

Distribution électronique Cairn pour Editions de l'EHESS .

© Editions de l'EHESS . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sten Hagberg

« Bobo buveurs, Yarse colporteurs »

Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè

Avec les processus de démocratisation et de décentralisation, on constate l'émergence de nouvelles configurations politiques et culturelles en Afrique. On observe actuellement de plus en plus de revendications identitaires sur la base de l'autochtonie, d'une tradition quelconque ou de n'importe quelle légitimité historique. La revalorisation de la chefferie traditionnelle à travers les processus politiques, tels que les élections locales et la mobilisation des ressources pour le développement local, constitue un exemple de ces nouvelles configurations. L'émergence des nombreuses manifestations politico-culturelles d'une région ou d'une ethnie donnée en est un autre. L'instrumentalisation politique des institutions culturelles telles que la parenté à plaisanterie est un troisième exemple. Ces nouvelles configurations politiques et culturelles contribuent à transformer la culture politique et, par conséquent, à donner un sens nouveau au politique.

Dans cet article, je montrerai comment l'institution variablement appelée « parenté à plaisanterie », « alliance cathartique », « alliance à plaisanterie » ou encore « relation à plaisanterie » est utilisée et réappropriée dans le débat public au Burkina Faso¹. De part l'usage quotidien de plaisanteries qui s'échangent entre individus et se font publiquement, mon propos est de décrire comment la référence à cette institution traditionnelle s'inscrit dans un discours politique actuel. Il s'agira d'analyser l'usage de la parenté à plaisanterie par les différents acteurs politiques dans le débat public en général et dans la presse écrite burkinabè en particulier. Sur la base d'une étude de cas de l'hebdomadaire satirique *Journal du Jeudi*, je décrirai comment

1. Cet article fait partie d'une recherche plus générale sur la culture politique et le débat public au Burkina Faso. Des versions préliminaires ont reçu des commentaires précieux de plusieurs personnes, notamment Jan Ovesen, Sita Zougouri, Tal Tamari, Youssouf Diallo, Alain Sissao, Marie-Aude Fouéré, Cécile Canut et Étienne Smith. Je tiens aussi à remercier Boubacar Diallo, directeur de publication du *Journal du Jeudi*.

la parenté à plaisanterie est pratiquée simultanément pour divertir et critiquer. Le fondateur et directeur de publication du *Journal du Jeudi*, Boubakar Diallo, est un journaliste d'origine peule. Une des lignes éditoriales du journal est de promouvoir la parenté à plaisanterie à travers des insultes et des caricatures des parents à plaisanterie des Peuls, notamment les Bobo et les Yarse. Si cette ligne éditoriale se manifeste souvent sous forme de simples moqueries faisant allusion à la consommation de bière de mil des Bobo et à l'esprit commercial des Yarse, la plaisanterie est également utilisée pour servir à la satire politique. L'institution est ainsi replacée dans un contexte politique contemporain, simultanément structuré par les libertés d'expression et de presse, d'une part, et les récupérations politique et politicienne des revendications identitaires, d'autre part. Toutefois, au-delà de l'étude de cas je chercherai également à comprendre le processus de « recyclage » de la théorisation de « nos ancêtres » anthropologiques, tels que Mauss, Griaule et Radcliffe-Brown.

Dans un premier temps, je procéderai à une revue des classiques anthropologiques sur l'institution de la parenté à plaisanterie en mettant l'accent sur une réflexion conceptuelle. Je proposerai de théoriser la parenté à plaisanterie au sein d'une anthropologie politique des plaisanteries, satires et injures dans des situations postcoloniales étant donné que les rapports entre l'institution de parenté à plaisanterie et le simulacre de la postcolonie ont pris une nouvelle tournure avec les processus de démocratisation et de revendications identitaires. Dans un deuxième temps, à l'aide d'exemples de l'usage quotidien de la parenté à plaisanterie au Burkina Faso, je chercherai à démontrer comment les plaisanteries sont pratiquées en relation avec l'État postcolonial. Il s'agit notamment des manipulations et des jeux d'identités, voire de l'utilisation de la ruse entre les administrateurs et les administrés. Dans un troisième temps, j'aborderai la parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè avec l'étude de cas de la presse écrite, notamment le *Journal du Jeudi*. Je dégagerai les tensions présentes dans la ligne éditoriale de celui-ci à partir de deux optiques : critiquer et divertir. Il s'avère en effet essentiel d'éviter de réifier seulement la politisation de la parenté à plaisanterie, et de concevoir les rires et les moqueries comme uniquement « les armes des faibles » (Scott 1985). En conclusion, je proposerai d'appréhender l'institution de la parenté à plaisanterie non pas en fonction du passé, mais comme l'un des éléments constitutifs de la culture politique burkinabè actuelle.

Recyclage d'un concept anthropologique classique

Les institutions à plaisanterie entre différentes catégories de personnes, définies selon les relations parentales ou affinales ou bien à partir des clans, groupes ethniques et villages sont très fréquentes en Afrique et ailleurs. La plaisanterie entre grands-parents et petits-enfants est par exemple connue

dans de nombreuses sociétés africaines. Les institutions à plaisanterie constituent un thème classique en anthropologie puisque des auteurs comme Lowie (1912), Mauss (1928), Paulme (1939), Radcliffe-Brown (1940, 1949) et Griaule (1948) ont mené des réflexions sur ces institutions jugées « exotiques ». Les échanges d'injures et de moqueries entre antagonistes fictifs ont attiré l'attention et servi de matériaux pour des théorisations fonctionnalistes, structuralistes, symboliques et métaphysiques. Toutefois, au cœur des premières descriptions anthropologiques de l'institution de « la parenté à plaisanterie » on assiste à des confusions conceptuelles, qui, il me semble, ont toujours une influence sur la compréhension de ces phénomènes.

Dans les premières décennies du xx^e siècle, les exemples ethnographiques de la prévalence des institutions à plaisanterie ont été rapportés par les anthropologues. Même si ce n'est guère mon intention de retracer l'histoire de ce concept anthropologique, il y a néanmoins lieu de faire une proposition conceptuelle. Depuis que Robert Lowie (1912) a parlé de « *joking relationship* » chez les Crow pour décrire les relations entre les frères de clans d'un côté, et le groupe des beaux-frères et celui des belles-sœurs de l'autre, ces institutions ont commencé à avoir une vie propre dans les milieux anthropologiques. Marcel Mauss a traduit ce concept de « parenté à plaisanterie », indiquant que même si cette institution a une fonction psychologique claire — le besoin de détente, un laisser-aller — « seule la considération des diverses structures sociales et des pratiques et représentations collectives peut déceler la cause réelle » (Mauss 1928 : 8). La traduction en français a induit un changement au sein du concept, car les relations sociales généralement définies ont, du coup, été remplacées par celles de la parenté. Si le concept « parenté à plaisanterie » de Mauss représente l'intérêt porté aux moqueries entre individus au sein du même groupe, le concept « *joking relationship* » reste plus général. Ces concepts sont ensuite utilisés par de nombreux anthropologues dans leurs théorisations (Labouret 1929 ; Paulme 1939 ; Radcliffe-Brown 1952) jusqu'à ce que Marcel Griaule propose la notion « d'alliance cathartique », expression qui « rend compte de gestes et de notions plus vastes et plus profondes que le fait l'expression "parenté à plaisanterie", cette institution complexe n'ayant pas pour seul but la jubilation dans l'injure » (Griaule 1948 : 258). Plus particulièrement, Griaule a montré que l'institution originale *mangou* entre Bozo et Dogon est fondée sur des principes religieux et métaphysiques ; au lieu de mettre l'accent sur la fonction de cette relation, l'objectif est de chercher ses origines mythiques. Les propos de Griaule sont toutefois problématiques puisque l'auteur suppose une institution originale métaphysique, pour ne pas dire « authentique », à laquelle les institutions similaires se réfèrent. Pour lui, l'alliance entre Bozo et Dogon constitue l'alliance originale.

De nos jours, les discussions conceptuelles engagent de nombreux chercheurs qui tentent d'élaborer un concept approprié à cette institution (Camara 1992 ; Canut 2002 ; Diallo à paraître ; Fouéré 2004 ; Sissao 2002 ; Tamari à paraître). Tandis que les termes « alliance à plaisanterie », « parenté

à plaisanterie » et « alliance cathartique » sont utilisés, certains suggèrent de n'utiliser que les différents concepts en langues africaines tels que par exemple *senankuya* (dyula), *rakiiré* (mooré), *mangou* (dogon) ou *hoolaare* (fulfulde), étant donné que les différentes appellations réduisent sa complexité à une ou plusieurs expressions de l'institution. Griaule a argué que « retenir l'aspect "plaisanterie" de plusieurs phénomènes risque de lier les choses les plus hétéroclites. Une cloche sonne le glas et les mariages. Il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que les funérailles et les noces se rencontrent dans une série dite "cérémonies à cloches" » (Griaule 1948 : 242). De même, pour plusieurs auteurs l'aspect « parenté » est de plus en plus contesté. Il est préférable de parler de l'alliance à plaisanterie (Camara 1992 ; Fouéré 2004 ; Sissao 2002), puisque la plaisanterie au sein de la famille — par exemple entre grands-parents et petits-enfants, et entre oncle maternel et neveu — est fondamentalement différente de celle qui se fait entre clans et ethnies. Lorsqu'on parle de la parenté à plaisanterie (par ex. *senankuya* en dyula) on se réfère plutôt aux rapports entre clans et ethnies tandis que la plaisanterie au sein de la famille est nommée différemment (*tulon* en dyula). Tout indiquerait alors que le concept « parenté à plaisanterie » n'est pas approprié pour décrire les plaisanteries entre clans et ethnies.

Cependant, même si je partage cette argumentation, les concepts utilisés par « nos ancêtres anthropologiques » sont entrés dans les langages quotidiens dans les discours africains postcoloniaux, y compris ceux des femmes et des hommes de la rue. La parenté à plaisanterie est devenue un concept générique employé par les interlocuteurs francophones. Il ne s'agit pas simplement d'une mauvaise traduction ou d'une déformation coloniale à corriger, car en français burkinabè les concepts « parenté à plaisanterie », « *senankuya* » et « *rakiiré* » sont variablement utilisés pour décrire cette institution. Dans le débat public médiatique, on parle surtout de « la parenté à plaisanterie ». Pour cette raison, je préfère utiliser le concept « parenté à plaisanterie ». En effet, mon propos ici n'est pas de décrire les origines de l'institution mais de voir comment une institution endogène entre dans le débat public postcolonial. Il s'agit de l'émergence d'une culture politique particulière où les concepts apparemment étrangers sont réappropriés par les acteurs politiques (Hagberg 2004a). L'avantage de cette approche est qu'il n'existe pas, *a priori*, une parenté à plaisanterie « originale » ou « authentique » à opposer à des déformations et modifications qui seraient intervenues dans les situations coloniales et postcoloniales. Comme j'ai eu à l'expliquer ailleurs (Hagberg à paraître), ce n'est ni la fonctionnalité ni l'identité qui est la force de la réinvention de cette institution, mais le fait que la parenté à plaisanterie ouvre un espace culturellement construit pour les rires, satires et amusement dans la culture politique burkinabè. À cet effet, je propose ici de mettre au jour le processus par lequel l'usage politique et médiatisé de la parenté à plaisanterie contribue à l'émergence d'une culture politique nouvelle au Burkina Faso.

Pour ce faire il faut que les théorisations fonctionnalistes, structuralistes et métaphysiques de cette institution soient confrontées à une anthropologie politique des institutions transformées par la situation postcoloniale de l'ère démocratique. Au lieu d'identifier l'objet de l'anthropologue par rapport à la tradition, il s'agit de regarder de près « l'agencement de registres temporels hétérogènes qui impriment leur marque notamment aux savoir-faire politiques autochtones » (Abélès 1992 : 19). Il s'agit d'observer la conjugaison, dans l'action, de la reproduction et de l'innovation pour comprendre « la manière dont des thématiques et des symboliques ancestrales sont remaniées et repensées ou disparaissent au profit d'autres préoccupations dans cette optique tout à fait significatives » (*ibid.* : 19-20). L'usage politique et médiatisé de la parenté à plaisanterie devra donc être replacé dans le contexte des moqueries, satires et simulacres dans la postcolonie. Pour Achille Mbembe, « [c]e qui distingue donc la postcolonie des autres régimes de violence et de domination, ce n'est pas seulement la luxuriance et la truculence du pouvoir ou le fait qu'il soit exercé à l'état brut. C'est aussi le fait que la mise en forme des rapports entre ceux qui commandent et leurs sujets s'opère, fondamentalement, à travers une pragmatique spécifique : le simulacre » (Mbembe 2000 : 153). Mais la question de l'efficacité de l'opération comique, qu'elle soit un surcroît de subordination ou une montée de la résistance, n'est pas la plus importante. Car, selon Mbembe, le peuple qui rit sur la place publique ou sous cape n'est pas forcément en train de rabaisser le pouvoir, de le tourner en dérision ou de résister. « Contre l'empressement étatique à méconnaître ou à brouiller ses origines, il [le peuple] est simplement en train d'attester, parfois à son insu, que le grotesque n'est pas étranger à l'acte officiel, de la même manière que la plèbe n'est pas insensible à un certain désir de majesté » (Mbembe 2000 : 152). Ainsi, les logiques de convivialité, les dynamiques de la familiarité et de la domesticité font que dominants et dominés sont inscrits dans « un même champ épistémique ».

Si sous des régimes totalitaires l'espace culturel de plaisanteries, de satires et de moqueries s'avère crucial pour les dominants et les dominés, cet espace se construit différemment dans un contexte de démocratisation et de liberté d'expressions. Sans nécessairement accepter l'argument selon lequel les pays africains sont en transition vers la démocratie, laissant le totalitarisme derrière une fois pour toute, il convient néanmoins de reconnaître que dans beaucoup de pays africains, des pratiques démocratiques (élections législatives, municipales et présidentielles, alternance politique et liberté de presse) ont considérablement renforcé les possibilités d'action politique et de débats publics. Malgré le clientélisme, la culture de l'impunité, le double langage et la corruption dans l'État africain au quotidien (Hagberg 2002a ; Olivier de Sardan 2004), il y émerge également des espaces de libertés et d'opposition. C'est dans ce contexte ambigu qu'il faut situer les satires, les moqueries, les simulacres et, également, l'utilisation de la parenté à plaisanterie dans le débat public.

Parenté à plaisanterie et l'État burkinabè

Les rapports entre la parenté à plaisanterie et l'État burkinabè s'inscrivent dans un processus de négociations continues et quotidiennes. Ces rapports peuvent être conçus comme l'un des moyens par lequel l'État est entré dans une communauté morale localement pertinente. Les acteurs n'hésitent pas à utiliser, voire à manipuler de telles relations pour atteindre un but. Ces pratiques s'observent constamment et partout, et l'on a presque des difficultés à retenir des cas concrets. Par exemple, lors d'une réunion à laquelle j'ai assisté il y a quelques années, un conflit de compétences entre des représentants de deux ministères burkinabè a éclaté. Mais ce conflit a pris une nouvelle forme lorsque la parenté à plaisanterie a été évoquée. Après de longues discussions, l'un des représentants a dit à l'autre : « De toute façon, si on sort du cadre officiel de l'État, tu es mon petit esclave et toi-même tu le sais. » L'autre a immédiatement rétorqué : « Vous-là, vous êtes les sauvages du pays. » Du coup, la situation s'est détendue, nous avons terminé la discussion et, du moins momentanément, concilié les points de vue dans un bar du quartier. Toutefois, un agent de l'État pourrait également utiliser la parenté à plaisanterie pour faciliter son travail. Par exemple, une femme de l'ethnie puguli (phuo) avec qui j'ai travaillé dans l'animation rurale des années 1980 était toujours insultée et, aussi curieux que cela puisse paraître, écoutée par les femmes rurales lorsque nous travaillions dans la région de Banfora. Cette femme puguli était définie comme « une Lobi venant de Gaoua » par les femmes gouin et turka, qui étaient ses parentes à plaisanterie. L'usage de la parenté à plaisanterie en relation avec l'État burkinabè concerne néanmoins surtout les rapports entre le citoyen ordinaire et le fonctionnaire. Le plus souvent il s'agit pour les citoyens d'obtenir des faveurs et des entrées, et souvent un simple traitement correct de leurs dossiers. Mais au-delà des rapports individuels entre les citoyens et les agents de l'État, la parenté à plaisanterie a eu un impact au sommet de l'État. Amadé Badini se référant à la période 1966-1982 avance que des risques d'une conflagration sociale ont pu être évités grâce à la parenté à plaisanterie. « Si le pays a pu vivre plusieurs dizaines d'années dans un État dirigé par des Sana [Samo] (Sangoulè Lamizana et Saye Zerbo) par exemple, les liens de parenté à plaisanterie qui les lient aux Mossi ont servi d'éléments modérateurs » (Badini 1996 : 114). Lors des obsèques de Lamizana fin mai 2005 la parenté à plaisanterie a été utilisée par des Mossi, notamment l'ancien président de la Haute-Volta Jean-Baptiste Ouédraogo².

Il existe également une longue tradition de satires et de moqueries politiques au Burkina Faso qui n'est pas nécessairement liée à l'usage de la parenté à plaisanterie. Dans un article paru pendant la période « chaude » sous le régime du Conseil national de la révolution (CNR) du président Thomas Sankara, communément appelé « la révolution » 1983-87, Dubuch démontre

2. *Le Pays*, 30 mai 2005, www.lefaso.net.

comment le langage révolutionnaire de l'époque fut déformé en slogans ridicules. Les discours révolutionnaires, diffusés par les médias, notamment la radio et la télévision contrôlées par l'État et le gouvernement, ont été accompagnés par des vagues de slogans et expressions. Les toponymes ont été modifiés pour devenir « authentiques » (par ex. : la Haute-Volta est devenue le Burkina Faso et la Volta noire le Mouhoun) et un langage stéréotypé a été employé (Dubuch 1985). Cependant, l'humour est vite devenu une voie d'appropriation de ce langage révolutionnaire ; ces slogans ont été à leur tour modifiés et utilisés en privé, parfois même en public, dans les groupes restreints. Un slogan manipulé était le fameux « la patrie ou la mort ! Nous vaincrons ! », devenu, variablement, « la patrie ou... l'amour », « la patrie ou la mort... nous verrons... », ou bien « à partir de la mort... nous verrons » (*ibid.* : 49). Un autre exemple est celui du couplet introductif qui a précédé chaque édition du journal parlé de la radio nationale. Ce couplet qui a commencé « Gloire au peuple, pouvoir au peuple, honneur au peuple au génie créateur libéré » est vite devenu « Gloire au Peul, honneur au Peul, pouvoir au Peul ». « La plaisanterie est à la fois ironie, car paradoxale par rapport à la vision qu'on a souvent de ce groupe au Burkina, et allusion aux origines familiales du président du CNR (à la fois peul et mossi) » (*ibid.* : 49). Cet exemple illustre bien la problématique centrale de cet article car le président Thomas Sankara était d'origine siilmimoaga, c'est-à-dire une population peule et mossi. Aussi, les Peuls sont devenus les parents à plaisanterie de presque toutes les autres ethnies du Burkina Faso (Hagberg 1998 : 246). Pour Dubuch (1985 : 50), toutes ces plaisanteries ne représentent pas seulement une certaine liberté d'expression, mais aussi une autre dimension qui va au-delà de l'humour, de distanciation et d'appropriation : « C'est celle de l'ironie voulue, critique, la dérision de la désillusion, l'amertume, voire une forme d'opposition. »

Les plaisanteries politiques ne se limitent pas à la période révolutionnaire. Après l'assassinat du président Sankara dans un coup d'État qui a conduit Blaise Compaoré au pouvoir, le pays est entré dans un processus de démocratisation. Dans un tel contexte, les différents sigles des partis sont régulièrement déformés. Le parti au pouvoir, celui du président Blaise Compaoré, s'intitulait Organisation pour la Démocratie et le Progrès/Mouvement du Travail (ODP/MT). Le langage populaire l'a vite transformé en Organisation pour la Distribution des Postes/Mangeons et Taisons. En 1996, l'ODP/MT fut dissoute et, par conséquent, réorganisée pour former un plus grand rassemblement. Elle fut remplacée par le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), aussitôt modifié en Congrès pour la Distribution des Postes.

Il est curieux de constater que les plaisanteries, les moqueries, voire les satires ne se limitent ni aux périodes des régimes dits totalitaires, ni aux périodes des régimes plus ou moins démocratiques. Ceci indiquerait qu'il s'agit plutôt d'un processus d'appropriation et de réappropriation des représentations du pouvoir. Cela n'implique pas pour autant un rabaissement du

pouvoir, mais plutôt l'utilisation d'une ruse pour critiquer, contester et surtout pour faire rire. Il ne s'agit pas de la ruse comme art de dissimuler et de tromper pour atteindre un but (Hagberg 2004b ; Laurent 1998), mais de l'illusion et de la dérision des exclus du « gâteau politique ». Ce qui diffère des plaisanteries entre les différents régimes politiques de Haute-Volta, devenue Burkina Faso en 1984, c'est le fait que de nos jours, les plaisanteries politiques se font en public, soutenues par la presse écrite. C'est pourquoi la parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè résulte à la fois de l'appropriation du débat public en utilisant une ressource culturelle disponible, et de l'expression de la satire émergente dans la presse écrite.

Parenté à plaisanterie dans le débat public

Dans le débat public burkinabè, il convient de noter combien des acteurs politiquement importants, notamment des hommes politiques, des représentants de la société civile, des journalistes et des chercheurs, font de plus en plus référence à la parenté à plaisanterie comme moyen de préservation de la paix. Amadé Badini (1996) affirme par exemple que la parenté à plaisanterie repose sur un principe de résolution des conflits. D'autres chercheurs ont indiqué les implications politiques de cette institution (Helander *et al.* 1996 ; Sissao 2002 ; Wegru 2000). En 2001, l'Association burkinabè pour la promotion de la parenté à plaisanterie (AB3P) a été créée pour promouvoir la parenté à plaisanterie avec comme activités l'organisation d'une conférence, suivie d'un match de football entre cousins à plaisanterie et d'une soirée culturelle (Sissao 2002). AB3P invite les membres des différents parents à plaisanterie, car la plaisanterie est un facteur de cohésion sociale³. Alain Sissao (2004 : 280) considère que cette association « a su jeter les bases de la modernisation de la pratique et contribuer à cultiver la culture de la paix au sein de communautés citadines burkinabè déracinées ». On peut également citer l'Association pour la promotion de la parenté à plaisanterie située à Bobo-Dioulasso ; d'autres associations similaires existent à Kampti, Batié et ailleurs (Sissao 2002).

La parenté à plaisanterie est considérée comme une institution des traditions africaines authentiques. Le Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) donne également une priorité scientifique à cette institution. Dans le plan stratégique de la recherche scientifique il est dit : « Bien que très fonctionnelle avec un rôle de catharsis, de mise en contact et de régulation des conflits de l'étrangeté, les alliances ou les parentés à plaisanterie sont mal connues au plan scientifique et mal gérées » (CNRST 1995 : 360). Étant donné qu'elles ne relèvent pas d'une culture du passé, « il paraît opportun de les identifier, de les classer et de les analyser afin d'en tirer un meilleur parti » (*ibid.*). Parmi les résultats attendus d'une telle

3. *L'Indépendant*, 7 août 2001, p. 11 ; *Journal du Jeudi*, 516, 9-15 août 2001, p. 7.

recherche, on note particulièrement une utilisation de cette pratique « pour la consolidation de l'unité nationale et la prévention des guerres inter-ethniques et des génocides du genre déploré au Burundi et au Rwanda » (*ibid.* : 361). Certains chercheurs burkinabè ont également réalisé des exposés à l'occasion des *Grandes Conférences au ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme* en 1999, notamment André Nyamba, Sanné Topan et Prosper Kompaoré⁴. L'importance de la parenté à plaisanterie est soulignée sur un site web du gouvernement burkinabè pour la promotion du tourisme :

« Tout l'intérêt de cette relation réside dans l'interaction des deux personnes ou groupes concernés. Une des fonctions de ce jeu relationnel est d'affirmer, pour chacun, son identité et son appartenance à un groupe, tout en dénigrant l'autre. Pour un non-initié, assister à une telle scène peut s'avérer inquiétant : les deux parties s'invectivent parfois avec violence, laissant croire que l'altercation va dégénérer en bagarre. En fait, c'est tout le contraire qui se produit : grâce à ce jeu de rôle, chacun évacue son agressivité, tout en amusant un public qui sait à quoi s'en tenir [...]. Les Peul représentent le groupe le plus sujet à plaisanterie, il est le "souffredouleur" de presque toutes les autres ethnies. Pour tous, il est le voleur de bétail, il est même parfois nié en tant qu'humain et dans le cadre de la parenté à plaisanterie, l'on peut entendre des descriptions de ce type : "il y avait six personnes et deux peul..." [...].

La parenté à plaisanterie joue un rôle fondamental dans la société burkinabè. Elle est source de distraction et d'amusement, mais elle est aussi et avant tout un régulateur social, un exutoire pour dédramatiser une situation tendue ou conflictuelle. Les fonctions sociales remplies par la parenté à plaisanterie, étudiées et mises en valeurs ces dernières années par les sociologues (voir les *Grandes Conférences du ministère*) ont amené les autorités à promouvoir cette pratique qui contribue à la stabilité et à la paix de ce pays pluri-ethnique »⁵. (Burkina Faso 2002).

Cette citation est révélatrice à plusieurs titres, mais je me limiterai ici à deux remarques. Premièrement, la parenté à plaisanterie devrait être valorisée à cause de son rôle fonctionnel promouvant la paix et la stabilité dans ce pays pluri-ethnique. Deuxièmement, la fonction sociale de cette institution permettrait d'affirmer les identités et les appartenances des acteurs. Cette position que j'ai appelée « néo-fonctionnaliste » constitue en quelque sorte un retour aux théorisations des « ancêtres » anthropologues (Hagberg à paraître).

La revalorisation de la parenté à plaisanterie dans l'espace public est un pas très important au Burkina Faso. De même, l'objectif d'en faire usage pour consolider l'unité nationale est louable. Toutefois, si ces efforts cherchent à éviter la « folklorisation » d'un phénomène social pertinent, ils contribuent néanmoins à la politisation du concept. Dans un contexte politique de démocratisation et de décentralisation, la revalorisation des institutions dites traditionnelles pourrait sérieusement interpellier la construction de l'État de droit

4. <http://www.culture.gov.bf/Site_Ministere/textes/magazine/textes_conf/grandes_conferences_parente.htm>.

5. <http://www.culture.gov.bf/tourisme/Tourisme_coutumes.htm>.

où les droits individuels citoyens doivent être respectés. Alain Sissao (2002 : 156) propose que l'initiative de l'Association burkinabè pour la promotion de la parenté à plaisanterie (AB3P) « permettra d'ancrer et de développer dans la conscience citadine burkinabè les valeurs intrinsèques de tolérance et de connaissance profonde des ethnies », mais, selon lui, l'association devra en même temps « éviter les récupérations politiques qui peuvent entacher sa crédibilité ». C'est à partir de cette problématique, qui vise à lancer des initiatives pour la promotion de la parenté à plaisanterie sans pour autant contribuer à sa politisation, notamment aux récupérations politiques et politiciennes, que je ciblerai mon étude de cas du *Journal du Jeudi*.

La parenté à plaisanterie avec les Bobo est devenue une ligne éditoriale de l'hebdomadaire, car, comme nous l'avons vu, son créateur est d'origine peule. Le *Journal du Jeudi* est appelé hebdomadaire, ou, simplement Dromadaire, allusion au logotype d'un Dromadaire (également associé aux éleveurs peuls). Celui-ci est vite devenu l'un des plus importants journaux indépendants dans le paysage médiatique burkinabè (Hagberg 2002a). Le *Journal du Jeudi* mélange un journalisme critique et des commentaires politiques avec des bandes dessinées et des caricatures d'hommes politiques. Lors du onzième anniversaire du journal, l'éditorial a résumé les années passées en rendant hommage aux parents à plaisanterie des Peuls, notamment les Bobo et les Yarse :

« Dès le départ, le Dromadaire a tenu à traduire la vérité historique, séparant ainsi le bon grain de... l'ivresse. C'est ainsi que *JJ* a choisi résolument une ligne éditoriale "anti-Bobo", ligne rouge (rouge comme le mil dont ils raffolent) derrière laquelle seront également parqués les Yarsé ; on ne fait pas d'hommelettes sans casser du sucre sur le dos de ces âniers colporteurs. Ce ménage à trois a toutes les raisons de faire une trêve pour célébrer ensemble cet onzième anniversaire. Le hic, c'est que les Bobo ont une forte tendance à l'overdose, tandis que les Yarsé — qui ne boivent pas — ne font que des... âneries. Mais, comme disent les Bretons (sans doute lointains cousins de nos Balafrés), "il vaut mieux lever le coude que de baisser les bras" »⁶.

Cette citation nécessite deux clarifications. Premièrement, les Bobo, parents à plaisanterie des Peuls, sont stéréotypés comme étant des cultivateurs, des animistes, des buveurs (notamment des grands consommateurs de la bière de mil *dolo*), en opposition aux Peuls, caractérisés comme éleveurs, fervents musulmans, évitant notamment la consommation des boissons alcoolisées. Les Bobo sont alors stéréotypés comme anti-thèse de la représentation que les Peuls se font d'eux-mêmes. Deuxièmement, les Yarse représentent un groupe particulier dans les milieux mossi, qui se distinguent des autres en fonction de la religion (islam), de leurs occupations (le commerce) et aussi de leur position privilégiée dans le système politique. Pour les Peuls, les Yarse sont les commerçants, voire des colporteurs, et même s'ils sont musulmans c'est leur esprit commercial qui est mis en

6. *Journal du Jeudi*, 571, 29 août-4 septembre 2002, p. 3.

avant. Les Bobo et les Yarse représentent en somme deux aspects fondamentalement différents des idéaux des Peuls. La parenté à plaisanterie se construit à partir des jeux d'identités stéréotypés ; l'identification de soi-même passe à travers la représentation stéréotypée de l'Autre.

Lors de son treizième anniversaire, le *Journal du Jeudi* a retracé l'histoire de « l'hebdomadaire », mentionnant que c'est avec le numéro 13 en décembre 1991 que les Bobo y ont fait leur entrée solennelle.

« À tout seigneur tout honneur, le premier des Burkinabè à être croqué à la “une” du *JJ* N° 3 du 3 au 9 octobre 1991 est... Blaise Compaoré. Une semaine plus tard, le 17 octobre 1991, c'est la récidive : à la “une” du *JJ* N° 4, Thomas Sankara, sur un nuage, lance un “Tu n'as pas dit que tu peux ? !” à un Blaise Compaoré transpirant, tenaillé par des partisans et opposants de la Conférence nationale souveraine »⁷.

C'est donc le pouvoir qui a été ciblé plutôt que la parenté à plaisanterie en soi. Mais lorsque Arsène Bognessan Yé était le président de l'Assemblée nationale, le *Journal du Jeudi* avait accentué les moqueries envers les Bobo. La satire politique fut dressée dans un langage de parenté à plaisanterie. Il est ainsi devenu politiquement et culturellement possible d'utiliser cette institution traditionnelle.

Le cas du politicien Arsène Bognessan Yé est particulièrement intéressant étant donné que l'on peut « lire » son parcours politique à travers les plaisanteries du journal. Yé était le président de l'Assemblée nationale (à l'époque appelée Assemblée des Députés du Peuple) de 1992 à 1997 et donc la deuxième personnalité du pays après le président du Faso. Pendant cette période il était très puissant et il jouait, bien entendu, le jeu de Blaise Compaoré. À titre d'exemple, c'est sous la présidence de Yé que le pouvoir législatif a révisé l'article 37 de la Constitution pour permettre au président du Faso de se présenter aux élections présidentielles autant de fois qu'il lui sera possible. Le *Journal du Jeudi* a répliqué qu'il serait dommage que l'institution dirigée par Yé mette en œuvre cette tentation monarchique de Blaise Compaoré⁸. C'est aussi pendant cette période que Yé a dénoncé la corruption galopante au Burkina Faso devant l'Assemblée nationale en ces termes : « La morale agonise au Faso. » En 1996, Yé est devenu secrétaire général du parti majoritaire CDP.

Après les élections législatives en mai 1997, Arsène Bognessan Yé, bien que ministre d'État sans portefeuille, a été écarté et remplacé par Maurice Mélégue Traoré. Il aurait alors manifesté son mécontentement auprès du président Compaoré : « Je n'aime pas ces façons »⁹. Un autre homme politique, le tout puissant Salif Diallo, fut également nommé ministre d'État avec le secteur de l'eau comme portefeuille ministériel. À travers plusieurs

7. *Journal du Jeudi*, 675, 26 août-1^{er} septembre 2004, p. 3.

8. *Journal du Jeudi*, 279, 23-29 janvier 1997, p. 7.

9. *Journal du Jeudi*, 300, 19-25 juin 1997, p. 3.

articles, le *Journal du Jeudi* a expliqué que ces hommes politiques cherchent, coûte que coûte, la grâce du président Blaise Compaoré. Un dessin à la « Une » en juin 1997 est intitulé : « Blaise-Bognessan — La cohabitation. » Le dessin montre Salif Diallo, d'origine peule, comme serviteur du président. Il chuchote au président en regardant Arsène Bognessan Yé. Diallo dit : « Patron, depuis que le Bobo-là est arrivé, il n'y a plus une seule goutte d'alcool dans la cave... »¹⁰.

Avec un nouveau remaniement ministériel en octobre 1999, Arsène Bognessan Yé est devenu ministre de l'Environnement et de l'Eau jusqu'en novembre 2000. Depuis ce jour il est resté un « simple » député. Le journal fait toujours des satires de Yé, mais étant donné la diminution de son poids politique, il s'agit avant tout de rires et d'amusements. Ceci indiquerait qu'Arsène Bognessan Yé — le Bobo par excellence du journal — n'est pas objet de satires politiques proprement dites. Il est, en revanche, très respecté, homme intègre, ayant osé dire que « la morale agonise au Faso ». De même, Yé participe au nouveau film documentaire réalisé sur la parenté à plaisanterie (Diallo 2005).

Lors de la création de l'association AB3P, le *Journal du Jeudi* a entrepris une réflexion sur la culture et la modernité. « La culture est le fondement du progrès », mais « pour assurer son progrès, le continent noir ne doit pas perdre de vue les éléments culturels qui ont été depuis la nuit des temps la matrice de son épanouissement »¹¹. Avec la domination occidentale et ses effets pervers, nombre d'Africains ont fini par douter de l'intérêt de préserver des valeurs culturelles africaines. C'est pourquoi le journal persévère, les intellectuels s'organisent, comme par exemple dans l'association AB3P. Il s'agit de mettre en valeur un facteur de cohésion sociale de plus en plus délaissé. « Ce n'est pas une plaisanterie, mais il suffisait d'y penser plus tôt que certaines guerres fratricides n'aient pas eu lieu car la parenté à plaisanterie (*rakiiré*) est une donnée culturelle qui a permis à certains peuples d'Afrique de transcender leurs différences et d'avoir une cohabitation plus ou moins pacifique »¹². Par le passé, ce facteur culturel aurait servi de « tampon » afin de réunir certaines ethnies ; de nos jours, dans les États modernes, « une nouvelle formule » doit être trouvée¹³.

L'initiative de la création de AB3P vient des intellectuels. Il s'agit d'un projet de revalorisation culturelle pour ceux qui ont « fait le banc » (expression employée pour ceux qui ont fréquenté l'école moderne) et souvent se sentent à cheval entre tradition et modernité, ou bien selon la dichotomie localement exprimée : entre *tubabuya* (affaire des Blancs) et *farafinya* (affaire des Africains). Si les concepts « tradition » et « modernité » sont analytiquement vides, ce sont des concepts génériques utilisés par les acteurs

10. *Journal du Jeudi*, 300, 19-25 juin 1997.

11. *Journal du Jeudi*, 517, 16-22 août 2001, p. 3.

12. *Journal du Jeudi*, 517, 16-22 août 2001, p. 3.

13. *Journal du Jeudi*, 517, 16-22 août 2001, p. 3.

eux-mêmes. Dans ce cas de figure, les acteurs politiques dans le débat public burkinabè font souvent référence au clivage entre tradition et modernité (Hagberg 2002b). Autrement dit, cette initiative ne vient pas des gens communs — dans le discours populaire actuel « des citoyens lambda » — mais de ceux qui travaillent pour l'État ou bien dans le privé et qui ont étudié, souvent en Europe ou aux États-Unis. Pour eux, les efforts devraient être déployés pour sauvegarder la culture. « Il faudra cependant s'armer de courage car la tâche ne sera pas du tout aisée, face à un État qui se révèle en Afrique, être l'assassin de notre culture »¹⁴. Les États ont plutôt tendance à croire qu'ils doivent s'installer « sur les cendres des cultures des peuples ». C'est pourquoi le combat sera dense.

« Les cas du Rwanda, du Burundi, de la Côte-d'Ivoire et récemment celui du Burkina avec les douloureux événements Kankounadéni dans la région de Banfora sont des signaux forts de l'urgence d'utiliser notre fonds culturel pour assurer notre développement. Malheureusement, l'État et les hommes politiques, dans la logique de leurs intérêts, attisent plutôt les tensions sociales »¹⁵.

La promotion de la parenté à plaisanterie est devenue un défi pour les intellectuels dans un contexte de guerres et de conflits. La revalorisation de cette institution se fonde sur la fonctionnalité et l'identité ; il faut trouver « une nouvelle formule » pour la rendre fonctionnelle, en se basant sur une conception identitaire non problématisée et même stéréotypée (Hagberg à paraître). Toutefois, s'il est facile de critiquer les tentatives d'utilisation de la parenté à plaisanterie pour apaiser les conflits, la politisation ethnique est réelle au Burkina Faso. Par exemple, le *Journal du Jeudi* fait allusion aux violences entre agriculteurs karaboro/chasseurs donso et agro-pasteurs peuls de Kankounadéni, qui, deux mois plus tôt, avaient coûté la vie à au moins six personnes (tous des hommes peuls), à propos d'un dégât de champs. Selon le journal, des hommes politiques ont été impliqués dans ce conflit¹⁶. Dans une édition antérieure, une analyse poussée a été menée sur le conflit de Kankounadéni, sous le titre « Touche pas à mon ethnie ! ». « Les politiciens doivent se convaincre définitivement que la voie de l'ethnisation ne profitera à personne »¹⁷. À cet effet, la promotion de la parenté à plaisanterie constitue une riposte des intellectuels aux hommes politiques.

Une autre dimension de la parenté à plaisanterie est liée à l'alimentation. Les parents à plaisanterie sont stéréotypés en fonction de leurs habitudes

14. *Journal du Jeudi*, 517, 16-22 août 2001, p. 3.

15. *Journal du Jeudi*, 517, 16-22 août 2001, p. 3.

16. En plus de mes travaux sur les conflits entre agriculteurs et agro-pasteurs (HAGBERG 1998, 2001, 2005) et l'association des chasseurs (HAGBERG 2004b, 2004c) dans cette région, j'ai également réalisé une étude de cas du conflit de Kankounadéni (HAGBERG 2006). Dans tous ces travaux il est clairement décrit comment les hommes politiques et d'autres intellectuels s'impliquent et parfois compliquent la résolution du conflit.

17. *Journal du Jeudi*, 515, 2-8 août 2001, p. 4.

culinaires. Pour les Mossi, les Samo sont les mangeurs de chien, et pour les Gurunsi, les Bissa aiment l'arachide. L'haricot est souvent évoqué dans la plaisanterie ; le parent à plaisanterie est souvent considéré comme mangeur de haricot, faisant allusion aux gaz gastriques provoqués par le haricot. Le *Journal du Jeudi* a abordé cette dimension de la parenté à plaisanterie sous une rubrique de bande dessinée appelée « Parenthèse à plaisanterie ». Chaque semaine il s'agit d'un dialogue entre une chenille à karité (aliment très apprécié dans les milieux bobo), et un dromadaire, associé aux Peuls et représentant aussi le *Journal du Jeudi*. La chenille cherche à éviter d'être consommée par les Bobo pendant que le dromadaire fait des commentaires sans être menacé. À l'approche de la *tabaski* 2005 (la fête musulmane *Aïd el Kébir*, la fête du mouton), une bande dessinée évoquait un dialogue entre une chenille et un bélier :

« Bélier : On va encore me traquer pendant la tabaski !
 Chenille : Pour toi, ça vaut mieux. C'est à la tabaski seulement qu'on t'angoisse...
 Bélier : Pour toi ça vaut mieux. C'est les Bobo seulement qui t'angoissent... »¹⁸.

Les animaux consommés par les différents groupes entrent ici en dialogue pour ainsi caricaturer les différents groupes en général et les Bobo en particulier. Tandis que le bélier est menacé par tous les musulmans, indépendamment des appartenances ethniques et pendant une période précise de l'année, la chenille est perpétuellement menacée mais uniquement par les Bobo. Donc, cela vaut mieux pour la chenille, car seuls les Bobo peuvent la manger. Il convient de noter qu'il s'agit bel et bien de stéréotypes, car les chenilles sont consommées par la plupart des ethnies dans l'ouest du Burkina Faso et que ce sont surtout les Mossi et les Peuls qui ne les mangent pas. Mais cela n'a pas d'importance pour la plaisanterie !

Boubakar Diallo (2005) a réalisé un film documentaire qui cherche à démontrer l'importance de cette institution endogène. Le député Arsène Bognessan Yé, l'ancien chef de l'État Sangoulé Lamizana et l'émir du Liptaako Nassourou Dicko sont parmi les personnalités interviewées. Ce film a été gratuitement projeté sur les chaînes de télévision locales, y compris la *Télévision nationale du Burkina*, le 30 mars 2005, date correspondant à la *Journée nationale du Pardon (JNP)*. Cette projection a été motivée par le souci de démontrer que cette ressource culturelle est utile pour maintenir la paix sociale du pays.

*

18. *Journal du Jeudi*, 696, 19-26 janvier 2005, p. 16.

La parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè a pris une forme politique et culturelle significative. Il s'agit de la réinvention de la tradition, car « une nouvelle formule » doit être trouvée pour cette institution dans le contexte actuel. Cette promotion de la parenté à plaisanterie est un projet des intellectuels qui cherchent à surmonter les tentatives de dérapages et de dérives « ethnicistes » et « ethnicidaires ». Pour eux, c'est une institution qu'il faut revaloriser et pérenniser, notamment face à la mondialisation galopante et homogénéisante.

L'institution de la parenté à plaisanterie entre, certes, dans les dynamiques constitutives de la culture politique burkinabè. Toutefois, ce n'est guère la fonctionnalité de cette institution — qu'elle soit en mesure de résoudre les conflits et d'éviter les violences ethnicistes ou non — qui donne un sens à la parenté à plaisanterie ; elle ne pourrait être « instrumentalisée » ou « pérennisée » pour éviter les conflits et les guerres. Ce n'est pas non plus la stéréotypie des identités qui lui donne sa force puisque les jeux d'identités ne rendraient pas cette institution particulièrement importante. Il convient donc d'analyser la parenté à plaisanterie comme un élément constitutif de la culture politique au Burkina Faso :

— Premièrement, l'actuelle promotion de la parenté à plaisanterie exprime la quête d'être « vue » et « entendue » dans un monde en transformation ; il s'agit d'une politique de reconnaissance et de revalorisation culturelle (Hagberg 2004a), s'inscrivant dans la décennie de l'UNESCO pour la culture de la paix. L'article de Doulaye Konaté (1999), publié par l'UNESCO, vise à décrire les fondements endogènes d'une culture de la paix. Les références sont faites aux guerres du Rwanda, du Burundi et de la Côte-d'Ivoire, en soulignant la nécessité de trouver « une nouvelle formule » qui s'appliquerait aux États modernes. Dans le film documentaire, on évoque également les potentialités de transmission de la parenté à plaisanterie du Burkina Faso, aux autres peuples du continent. Même si de telles propositions ignorent que cette institution est très répandue en Afrique, cette élite burkinabè cherche activement à s'imposer non seulement au niveau national mais également international. La création des associations volontaires pour la promotion de la parenté à plaisanterie s'inscrit dans la même logique que celle qui prévaut à la floraison des associations et ONG partout en Afrique (Hagberg 2004a).

— Deuxièmement, l'usage de la parenté à plaisanterie dans le débat public articule des logiques de convivialité et des dynamiques de familiarité et de domesticité qui font que dominants et dominés sont inscrits dans un même champ épistémique (Mbembe 2000). Les quelques exemples développés ici indiquent que la parenté à plaisanterie n'est pas utilisée lorsque « ça chauffe ». Le *Journal du Jeudi* n'y a pas fait allusion lors des conflits violents suscités par l'installation du nouveau maire en février 2001 (Hagberg à paraître) ni lors des violences de Kankounadéni en 2001. La promotion de la parenté à plaisanterie reste plutôt une référence générale pour préserver la paix sociale qu'un outil pratique de résolution de conflits. Le politicien

Arsène Bognessan Yé n'a pas non plus été attaqué, lorsque sous sa présidence, le pouvoir législatif a révisé l'article 37 de la Constitution afin de permettre au président du Faso de devenir « président à vie ». Le *Journal du Jeudi* a déploré cette tentative de la monarchie de Blaise Compaoré, mais la parenté à plaisanterie n'a pas été évoquée. Cette observation conduit à poser la question des logiques de convivialité (Mbembe 2000) dans la mesure où elles empêchent la critique pour le changement : jusque-là, l'usage de la parenté à plaisanterie dans le débat public semble promouvoir l'amusement mais, en même temps, préserver le *statu quo*.

— Troisièmement, la promotion de la parenté à plaisanterie constitue une riposte des intellectuels aux tentatives ethnocistes des hommes politiques, lorsque ces derniers cherchent à mobiliser les électeurs pour renforcer leurs assises politiques. Dans ce cas, les discours sur l'autochtonie et la marginalisation ethnique peuvent facilement dévier vers une politique d'exclusion où « les étrangers » deviennent des boucs émissaires, tenus responsables des échecs des fils et des filles de la région. Devant de telles tendances, le *Journal du Jeudi* a clairement fait la promotion de la parenté à plaisanterie. Le cas de Kankounadéni (Hagberg 2006) est utilisé pour démontrer qu'aucun individu ou aucun peuple n'est préservé des dérives et dérapages ethnocistes et ethnocidaires.

L'étude de cas du *Journal du Jeudi* a également révélé les potentialités et les limites de la parenté à plaisanterie dans le débat public. D'un côté elle fournit un « idiome » culturel légitime pour développer une satire politique pertinente et ancrée au Burkina Faso : les insultes et les caricatures ont pu être légitimées à travers la référence à l'institution de la parenté à plaisanterie. De l'autre, la parenté à plaisanterie dans le débat public est sciemment construite et instrumentalisée. La façon spontanée avec laquelle est pratiquée la plaisanterie dans la vie quotidienne a donc dû laisser la place aux réflexions intellectuelles afin de trouver « une nouvelle formule ». Ces réflexions intellectuelles reflètent, à leur tour, des théorisations anthropologiques de la première moitié du xx^e siècle, simplifiant les explications fonctionnalistes et psychologiques. Ce « recyclage » des théorisations anthropologiques implique que la parenté à plaisanterie doit être revisitée par les anthropologues contemporains afin de contextualiser les réinventions diverses de la tradition dans une anthropologie politique de la postcolonie.

Département d'anthropologie culturelle et d'ethnologie, Université d'Uppsala.

BIBLIOGRAPHIE

ABÉLÈS, M.

1992 « Anthropologie politique de la modernité », *L'Homme*, XXXII (1), 121 : 15-30.

BADINI, A.

1996 « Les relations de parenté à plaisanterie : élément des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso », in R. OTAYEK, F. M. SAWADOGO & J.-P. GUINGANÉ (dir.), *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala : 109-116.

BURKINA FASO

2002 Tourisme au Burkina Faso.
<http://www.culture.gov.bf/tourisme/Tourisme_coutumes.htm>.

CAMARA, S.

1992 [1969] *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris, Karthala-ACCT ; Conakry, SAEG.

CANUT, C.

2002 « Pouvoir, places et filiation. Les senankuya au Mali », *Cahiers de Praxématique*, 38 : 175-197.

CNRST

1995 *Plan stratégique de la recherche scientifique*, Ouagadougou, Centre national de la recherche scientifique et technologique.

DIALLO, B.

2005 *Parentèse à plaisanterie : la parenté à plaisanterie au Burkina Faso*, Film documentaire, 40', Ouagadougou, Les Films du Dromadaire.

DIALLO, Y.

(à paraître) « The Fulbe and their Neighbours : On Joking Relationships in Western Burkina Faso », *Zeitschrift für Ethnologie*.

DUBUCH, C.

1985 « Langage du pouvoir, pouvoir du langage », *Politique africaine*, 20 : 44-53.

FOUÉRÉ, M.-A.

2004 *L'objet ethnologique des « relations à plaisanteries » dans l'espace est-africain (Tanzanie) : de la construction savante d'une coutume à la restitution des situations sociales de l'utani*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.

2005 « Les métamorphoses des "relations à plaisanteries" : un nouvel enjeu politique dans la construction des États-nations », *Cahiers d'Études africaines*, XLV (2), 178 : 389-430.

GRIAULE, M.

1948 « L'Alliance Cathartique », *Africa*, 18 (4) : 242-258.

HAGBERG, S.

- 1998 *Between Peace and Justice : Dispute Settlement between Karaboro Agriculturalists and Fulbe Agro-pastoralists in Burkina Faso*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- 2001 « À l'ombre du conflit violent : processus de règlement et de gestion des conflits entre agriculteurs karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso », *Cahiers d'Études africaines*, XLI (1), 161 : 45-72.
- 2002a « "Enough is Enough" : an Ethnography of the Struggle Against Impunity in Burkina Faso », *The Journal of Modern African Studies*, 40 : 217-246.
- 2002b « Learning to Live or to Leave ? Education and Identity in Burkina Faso », *African Sociological Review*, 6 : 28-46.
- 2004a « Ethnic Identification in Voluntary Associations : The Politics of Development and Culture in Burkina Faso », in H. ENGLUND & F. B. NYAMNJOH (eds.), *Rights and the Politics of Recognition in Africa*, London-New York, Zed Books : 195-218.
- 2004b « La chasse aux voleurs ! Une association des chasseurs et l'administration de l'État dans l'ouest du Burkina Faso », in S. LATOUCHE, P.-J. LAURENT, O. SERVAIS & M. SINGLETON (dir.), *Les raisons de la ruse : une perspective anthropologique et psychanalytique*, Revue du MAUSS, Paris, La Découverte : 199-219.
- 2004c « Political Decentralization and Traditional Leadership in the Benkadi Hunters' Association of Western Burkina Faso », *Africa Today*, 50 : 51-70.
- 2005 « Dealing with Dilemmas : Violent Farmer-Pastoralist Conflicts in Burkina Faso », in P. RICHARDS (ed.), *No Peace, No War : An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford, James Currey ; Athens, Ohio University Press : 40-56.
- 2006 (sous presse) « "Each Bird is Sitting in its Own Tree" : Authority and Violence of a Hunters' Association in Burkina Faso », in B. DERMAN, R. ODGAARD & E. SJAASTAD (eds.), *Citizenship and Identities in Conflicts over Land in Africa*, Oxford, James Currey.
- (à paraître) « The Politics of Joking Relationships in Burkina Faso », *Zeitschrift für Ethnologie*.

HELANDER, B., HAGBERG, S., & UNGE, R.

- 1996 « Lokala konfliktlösningsmetoder i Afrika : Antropologiska perspektiv på lokala strukturer och institutioner för konfliktlösning och konfliktförebyggande », *Säkerhet och utveckling*, Stockholm, Utrikesdepartementet : 155-235.

KONATÉ, D.

- 1999 « Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali : les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits », in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO.
<<http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/edkonate.htm>>.

LABOURET, H.

- 1929 « La parenté à plaisanteries en Afrique occidentale », *Africa*, 2 : 244-254.

LAURENT, P.-J.

1998 *Une association de développement en pays mossi : le don comme ruse*, Paris, Karthala.

LOWIE, R.

1912 « Social Life of the Crow Indians », *Anthropological Papers of the American Museum of Natural History*, 9 (2) : 179-253.

MAUSS, M.

1928 « Parenté à plaisanteries », Paris, *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des Sciences religieuses* (« Les classiques en sciences sociales ») ; Université de Québec, Chicotumi.
<http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html>.

MBEMBE, A.

2000 *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P.

2004 « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'ouest francophone : un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, 96 : 139-162.

PAULME, D.

1939 « Parenté à plaisanteries et alliance par le sang en Afrique occidentale », *Africa*, XII (4) : 433-444.

RADCLIFFE-BROWN, A. R.

1952 [1940] « On Joking Relationships », in A. R. RADCLIFFE-BROWN (ed.), *Structure and Function in Primitive Society : Essays and addresses*, London, Cohen & West Ltd : 90-104.

1952 [1949] « A Further Note on Joking Relationships », in A. R. RADCLIFFE-BROWN (ed.), *op. cit.* : 105-116.

SARR, S.

2000 *L'Afrique, un défi pour l'éducation à la paix*, Communication présentée à la Conférence de Lomé.
<<http://www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/lome2000.html>>.

SCOTT, J. C.

1985 *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press.

SISSAO, A. J.

2002 *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : mécanisme de fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli Éditions.

2004 « Ethnicité et culture : l'Alliance à plaisanterie comme forme de ciment entre les ethnies au Burkina Faso », *Transnational Associations*, 4 : 269-282.

TAMARI, T.

(à paraître) « Joking Pacts in Sudanic West Africa : A Political and Historical Perspective », *Zeitschrift für Ethnologie*.

WEGRU, J. Y.

2000 « The Dagaaba-Frafra Joking Relationship », *Folklore*, 14 : 1-9.
<<http://haldjas.folklore.ee/folklore/vol14/dagaabe.htm>>.

RÉSUMÉ

Avec les processus de démocratisation et de décentralisation, on constate l'émergence des nouvelles configurations politiques et culturelles en Afrique. Il y a actuellement de plus en plus de revendications identitaires sur la base de l'autochtonie, d'une tradition quelconque ou bien de n'importe quelle légitimité historique. Pour comprendre les nouvelles configurations politiques et culturelles dans le contexte de la démocratie, je démontrerai comment les institutions variablement appelées « parenté à plaisanterie », « alliances cathartiques » ou « alliances à plaisanterie » sont utilisées et réappropriées dans le débat public burkinabè. Il s'agit d'une analyse sur les références des acteurs politiques, dans un sens large du terme, à « la parenté à plaisanterie » dans le débat public avec un accent particulier sur la presse écrite. Sur la base d'une étude de cas de l'hebdomadaire satirique le *Journal du Jeudi*, je démontre comment la parenté à plaisanterie est pratiquée simultanément pour divertir et critiquer. Une des lignes éditoriales de ce journal est de promouvoir la parenté à plaisanterie et d'insulter les parents à plaisanterie des Peuls, notamment les Bobo et les Yarse. Si souvent cette ligne éditoriale se manifeste, faisant, sous formes de simples moqueries, allusion à la consommation de bière de mil des Bobo et à l'esprit commercial des Yarse, la plaisanterie est également utilisée et instrumentalisée pour servir la satire politique. La parenté à plaisanterie est ainsi replacée dans un contexte des libertés de presse, de la corruption, de l'impunité et de la récupération politique et politicienne des revendications identitaires au Burkina Faso.

ABSTRACT

"*Drinking Bobo, Trading Yarse*". *Joking Kinships in the Burkinabe Public Debate*. — The processes of democratization and decentralization have led to the emergence of new political and cultural configurations in Africa. Today there are more and more identity claims based on autochthony, on some tradition or just any historical legitimacy. To understand these configurations in the context of democracy, I will show how institutions invariably called "joking kinships", "cathartic alliances" and "joking alliances" are used and reappropriated in the Burkinabe public debate. This is an analysis of the references of political actors (in the large sense of the term) to "joking kinship" in the public debate with a particular emphasis on the written press. On the basis of a case study of the satirical weekly *Journal du Jeudi (JJ)*, I will show how joking kinship is practiced simultaneously to entertain and criticize. One of JJ's editorial lines is to promote joking kinship and insult the "joking relatives" of the Fulani, especially the Bobo and the Yarse. Although this policy mostly takes the form of mere mockery, alluding to the Bobo's millet beer consumption or the Yarse's

commercial spirit, jokes are instrumentalized to serve the political satire. Joking kinship is thus replaced in a context of press freedom, corruption, impunity and political recuperation of identity claims in Burkina Faso.

Mots-clés/Keywords : Burkina Faso, Peuls, culture politique, ethnicité, presse, satire/
Burkina Faso, Fulbe, political culture, ethnicity, joking relationships, media, satire.